

École
La Martinière

PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le
31 mars 2026 à 19 h 00.
Au local d'anglais.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Laurence C. Roger, parent
Madame Emmanuelle Dion, parent
Madame Sophie Fournier, parent
Madame Jessica Létourneau, parent
Madame Marie-Josée Fecteau, enseignante
Madame Martine Perron, enseignante
Madame Catherine Poirier-Bisson, parent
Madame Nadine Dallaire, éducatrice service de garde
Madame Eliane Rioux, responsable service de garde
Madame Claude Grimard, orthopédagogue

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Madame Mélanie Lanouette, directrice

ÉTAI(EN)T ABSENT(S)

Madame Isabelle Lachance, enseignante
Monsieur Samuel Tremblay, parent
Madame Andréanne Lussier, directrice de la maison des jeunes

1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

La directrice, Madame Mélanie Lanouette, et la présidente, Madame Emmanuelle Dion, accueillent les membres.

2. PRISES DE PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La directrice, Madame Mélanie Lanouette, et la présidente, Madame Emmanuelle Dion, constatent le quorum et ouvre la séance à 19h05.



École
La Martinière

PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

CE 25/26-028

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Laurence C. Roger, appuyé par Madame Sophie Fournier, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE25/26-029

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2026

Il est proposé par Madame Emmanuelle Dion, appuyé par Madame Nadine Dallaire, et résolu :

QUE le procès-verbal de la dernière séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.

6. POINTS D'INFORMATION

6.1 Mot de la présidente

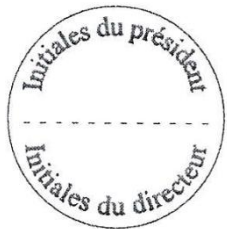
Dans le cadre de la semaine du personnel, la présidente est venue distribuer des morceaux de gâteau au personnel. Elle avait également rédigé un message à leur intention qui a été publié dans l'Info-Martinière.

6.2 Mot du représentant au comité de parents

De l'information a été transmise concernant la nomination d'un nouveau membre pour le C.A., car il y a un siège vacant dans Lévis. Il y a eu des discussions sur les problématiques de sécurité routière aux abords des écoles.

6.3 Mot de la direction

La directrice mentionne que, dans le cadre de la semaine de reconnaissance du personnel, une activité ou attention par jour était prévue pour remercier le personnel. Les représentants d'élèves ont également fabriqué et remis des cartes.



École
La Martinière

PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

Du 23 au 27 mars, c'était la semaine de sensibilisation sur la violence et l'intimidation.

6.4 Mot des membres du personnel

Les membres du personnel présentent diverses activités qui ont eu lieu en mars ou qui auront lieu prochainement.

Les élèves du préscolaire ont fait une activité parent-enfant le 26 mars. L'activité consistait à inventer une histoire. Il y a environ une activité parent-enfant par mois. Ils ont également reçu la visite de l'ergothérapeute pour du dépistage. En avril, les élèves de maternelle 4 ans iront au centre d'amusement « Mille-pattes » et les élèves de maternelle 5 ans iront à l'École de Cirque.

Les élèves de 1^{re} année ont fait une activité sur l'alimentation dans laquelle ils ont pu goûter à des fruits exotiques.

Les élèves de 2^e année continuent de vivre des activités variées pour l'apprentissage des mathématiques. Ils ont également travaillé le récit avec l'orthopédagogue. Ils font beaucoup de travail d'équipe.

Les élèves de 3^e année ont fait de la programmation (robotique). Ils ont eu un atelier avec un athlète olympique. Ils ont débuté la pratique de la dactylographie sur l'application « Typing club » avec l'aide des élèves de 5^e année. Ils iront au « Salon du livre » le 10 avril.

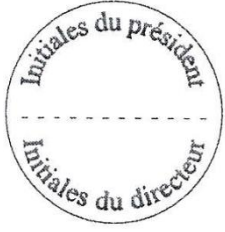
Les élèves de 4^e année effectue un défi apprenti génie. Le thème est « Pince moi ça ».

Les élèves de 5^e année ont fait un projet d'univers social sur le jeu « Minecraft ». Ils devaient construire une maquette des années 1920. Ils débiteront sous peu un projet de fabrication de sandales.

Les élèves de 6^e année ont fait un projet d'art et d'écriture à partir du roman « La plus grosse poutine ».

Les activités récompenses du mois de mars étaient les suivantes :

- Élèves du préscolaire à 2^e année : Un spectacle avec de l'animation et un peu de magie le 31 mars.
- Élèves de 3^e année à 6^e année : Activité de « Laser tag » le 2 avril.



École
La Martinière

PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

Le mois d'avril est le mois des auteurs. Chaque niveau a choisi un auteur sur lequel ils travailleront. La thématique du mois se conclura par une exposition.

6.5 Mot du service de garde

L'activité de macramé débutera à la mi-avril.

L'activité de danse en ligne country débutera à la mi-avril. Les élèves participants présenteront un numéro lors du spectacle Talent à revendre.

Jeudi le 2 avril, il y aura activité collective de chasse aux cocos à partir de 15h30 pour les élèves inscrits au service de garde.

Le prochain dîner nomade sera probablement jeudi le 23 avril.

Il y a aura un crédit appliqué pour les élèves qui étaient inscrits au service de garde lors de la sortie à l'Aquarium de Québec du 20 février dernier.

Deux éducatrices sont en train de monter un projet à soumettre à la Fondation Monique Fitzback en vue d'obtenir une subvention. Le projet consisterait à superviser un groupe d'élèves qui s'occuperait de la pousse de plantes dans le but de les planter dans la cour.

7. POINTS D'INFORMATION

7.1 Évolution du projet de la cour d'école

La directrice fait un suivi sur l'avancement du projet. L'entrepreneur est maintenant choisi. La phase 3 du projet sera réalisée pour le 15 juin pour un montant de 22 000\$.

Pour les éléments de la phase précédente, qui étaient en attente, soit les 2 autres modules de jeux et la glissade, ils arriveront au printemps.

Un élève a proposé l'achat de raquettes de tennis pour frapper des balles aux murs. La direction analysera cette possibilité.

7.2 Aperçu de la clientèle 26-27

Vers le 20 avril, le nombre de classe sera défini par le centre de services pour les affectations.



École
La Martinière

PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

Il y aura 22 classes de 4 ans dans le centre de services.

Voici la répartition des classes et le nombre d'élèves inscrits au 31 mars :

Maternelle 5 ans : 45 élèves 3 groupes de 5 ans ou 2 groupes de 5 ans et 1 groupe de 4/5 ans	2^e année : 52 élèves 2 groupes	4^e année : 32 élèves 1 groupe	6^e année : 37 élèves 2 groupes
1^{ère} année : 41 élèves 2 groupes	3^e année : 51 élèves 2 groupes	5^e année : 43 élèves 1 groupe	Multi-Niveau : 1 groupe de 2/3 (dont 9 élèves de 2 ^e) et 1 groupe de 4/5 (dont 7 élèves de 4 ^e)

Les demandes de changement d'école ne seront pas acceptées avant le 14 août.

Voici le nombre d'élèves en changement d'école qui fréquentent la Martinière en 25-26 selon leur niveau de 26-27 :

- 1^{ère} année : 2
- 2^e année: 2
- 3^e année: 4
- 4^e année: 1
- 5^e année: 1
- 6^e année: 4

En juin, les groupes seront formés pour l'année 26-27.

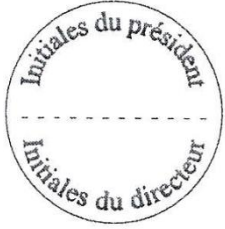
7.3 Photos scolaires

La directrice confirme que le contrat est signé avec la même compagnie « Photo Repensée » pour l'année 26-27 et que la prise de photo aura lieu le 2 octobre 2026.

7.4 Suivi budgétaire

La directrice présente la mise à jour du budget. La mise à jour est représentative des montants dépensés et restants à la fin de l'année.

Des sommes du fonds 0» ont été utilisées pour la mise à niveau de meubles qui étaient



École
La Martinière

PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

désuets. Des fonds sont sortis pour la cour d'école.

Le fonds 4, qui concerne principalement les salaires, sera en déficit d'environ 4000\$, mais ce sera épongé par le centre de services.

Au total, il devrait y avoir un surplus de 43 776\$, dont 18 000\$ qui est réservé pour l'acquisition de matériel CCQ, 10 000\$ pour le fonds de perfectionnement de l'an prochain et des sommes dans les fonds 5 et 9 pour la cour d'école.

8. POINTS DE DÉCISIONS

8.1 Calendrier et répartition des étapes 2026-2027

La directrice présente le calendrier et la répartition des étapes pour 26-27.

Étape 1 : 26 août au 13 novembre (54 jours). Bulletin : 17 novembre.

Étape 2 : 16 novembre au 26 février (58 jours). Bulletin : 12 mars.

Étape 3 : 9 mars au 21 juin (68 jours). Bulletin : 22 juin.

Les rencontres avec les parents seront prévues aux dates suivantes :

- Préscolaire : 24 août à 18h30;
- 1^{er} cycle : 9 septembre à 18h30;
- 2^e cycle : 17 septembre à 18h30;
- 3^e cycle : 17 septembre à 19h15.

L'école envisage de faire une rencontre de préparation pour les élèves de 5^e année en vue de la 6^e intensive.

Il est proposé par Madame Laurence C. Roger, appuyé par Madame Sophie Fournier et résolu :

QUE le calendrier et la répartition des étapes 2026-2027 soit adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. VARIA

Aucun autre sujet n'est discuté lors de la séance.

CE25/26-030

	 <p>École La Martinière</p> <p>PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement</p>
<p>N° de la résolution ou annotation</p>	<p>PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE</p>
<p>CE25/26-031</p>	<p>10. DATE DES PROCHAINES SÉANCES</p> <p>La date de la prochaine séance du conseil d'établissement est le mardi 28 avril 2026 à 19h.</p> <p>11. LEVÉE DE LA SÉANCE</p> <p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Claude Grimard, appuyé par Madame Laurence C. Roger et résolu :</p> <p>QUE la séance soit levée, à 19h58.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <hr/> <p style="text-align: center;"><i>(signature)</i> Emmanuelle Dion (présidente)</p> <p style="text-align: center;"><i>(signature)</i> Mélanie Lanouette (directrice)</p>